

FLAGNAC INFOS



Le camping du Port Lacombe est ouvert depuis le 1^{er} juillet 2000

EDITORIAL

Depuis plus de 10 ans j'ai toujours tenu à ce que vous sachiez ce que la commune réalise et investit et, chaque année, nous vous avons proposé ce bulletin municipal pour vous informer, pour communiquer. Avec ce 11^{ème} numéro, il vous restera une trace de ce que nous avons mis en œuvre pour mieux équiper la commune, pour l'embellir, pour la transformer.

Depuis plus de 10 ans, nous avons eu le goût d'entreprendre, pour aller de l'avant, pour encadrer la Jeunesse, pour améliorer le quotidien de chacun, pour un environnement meilleur.

Depuis plus de 10 ans, nos préoccupations ont été les routes et la circulation pour sécuriser vos déplacements, le cadre de vie avec les réaménagements du village de Agnac et une partie de celui de Flagnac.

Depuis plus de 10 ans, le patrimoine immobilier communal a été entièrement rénové et nous venons de décider la modernisation des écoles pour favoriser l'accueil et une meilleure scolarité de vos enfants.

Durant ces années, nous avons concrétisé des projets structurants pour notre commune.

Durant ces années, nous avons réalisé des travaux nécessaires pour en changer la physionomie, la dynamiser, la rendre plus accueillante, à tel point que Flagnac est la seule commune du secteur à ne pas avoir perdu d'habitants.

Dans ce monde où tout bouge, la commune est et restera le meilleur point de repère de notre vie quotidienne.

Que le XXI^{ème} siècle, le 3^{ème} millénaire qui s'annoncent, permettent de renforcer les valeurs de solidarité, de citoyenneté, de qualité de la vie dans un environnement préservé.

Jean Claude COUCHET

Le cadre de vie

La traversée de Flagnac

Avec comme souci d'améliorer toujours le cadre de vie des villageois, le conseil municipal avait engagé, avant 1995, une opération cœur de village. Cette action, maintenant pratiquement terminée est appréciée par tous et l'envie de vivre dans nos deux villages est accrue. A la suite de la rénovation de la place de l'église et des abords de la mairie, la traversée de Flagnac a été réalisée sur le budget 1995. Après des travaux en sous-sol indispensables (séparation des réseaux eaux pluviales-eaux usées, rénovation des branchements d'eau potable), les travaux de surface (zones pavées, caniveau central, enrobé) ont donné un aspect beaucoup plus convivial à la rue principale. Le montant des travaux a été de 520 000 F avec 282 800 F de subventions.



La traversée de Flagnac

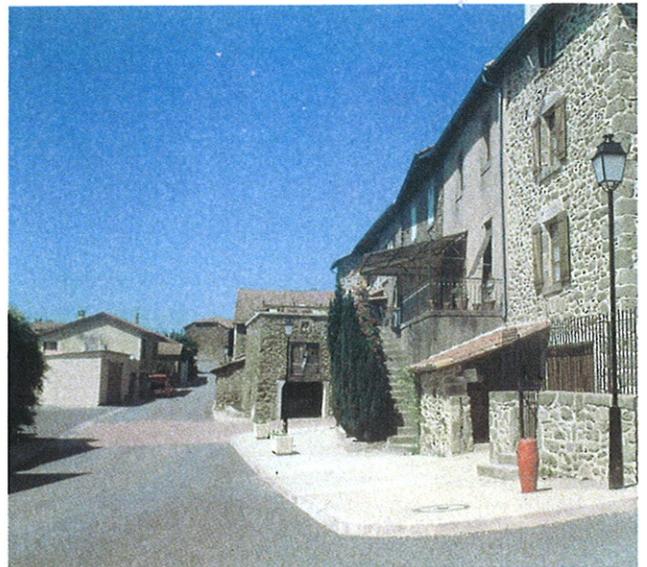
Le village d'Agnac



La place intérieure à Agnac

L'entrée du village, notamment la place de l'église et son environnement terminés, il convenait au conseil municipal

de continuer son action à l'intérieur du bourg. Ce fut fait avec le budget 1996. La rénovation de la rue principale a consisté à faire: une zone pavée, des caniveaux, des trottoirs, du revêtement, un espace sanitaire-ordures ménagères, un espace vert, un parking. Le montant des travaux s'est élevé à 944 376 F avec 756 200 F de subventions. Avec le budget 1998 le conseil municipal a terminé la 3ème phase de rénovation. La remise à neuf de la place centrale, l'élargissement de deux rues avec la construction de murs en pierre, l'embellissement de la fontaine ont été très appréciés. Le montant de tous ces travaux s'élève à 305 000 F.



La rue principale à Agnac



GROUPAMA

1^{ère} MUTUELLE D'ASSURANCE

EN CHOISSANT GROUPAMA ON FAIT BIEN PLUS QUE S'ASSURER

Toutes assurances : Toutes professions

Secrétaire de la caisse locale de FLAGNAC : Madame CABANTOUS Solange - Le Bourg - FLAGNAC - Tél. 05 65 64 05 66

L'école d'Agnac refaite à neuf



L'école d'Agnac change de peau

Parce que l'école est un élément essentiel de la vie du village, le conseil municipal est toujours à l'écoute des préoccupations des enseignants et des parents d'élèves, essayant de répondre positivement à toute demande jugée opportune.

Il devenait indispensable de mettre en œuvre un gros chantier pour que l'école

d'Agnac s'adapte aux nouvelles normes et offre aussi plus de confort et de convivialité aux élèves, aux enseignants et au personnel.

Débutés au mois d'avril les travaux sont pratiquement terminés. Pour cette rentrée 2000, les enfants vont trouver beaucoup de changements : plus d'espace intérieur, un nouveau réfectoire, de nouveaux sanitaires, un

nouveau préau... une école complètement transformée. La multiplicité des entreprises ajoutée à un calendrier très serré a rendu ce chantier difficile à gérer. La compréhension de tous et la

promesse d'une école flamboyante neuve a permis d'atténuer les difficultés rencontrées.

Le coût des travaux s'élève à 1 226 396 F subventionné à hauteur de 835 869 F.

CHAUFFAGE - SANITAIRE

Bernard MONMEJAC

LESTRADE
12300 DECAZEVILLE
☎ 05 65 43 40 00

Salle d'activité à Flagnac

Au rez-de-chaussée de l'école de Flagnac, les employés communaux ont, en 1997, aménagé une salle d'activité qui là aussi, permet de répondre aux besoins exprimés.

TRANSPORTS

LABORIE

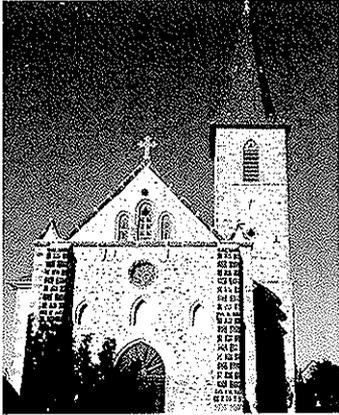
FLAGNAC 12300 DECAZEVILLE

Tél. 05 65 64 02 08

TÉLEX 533 648



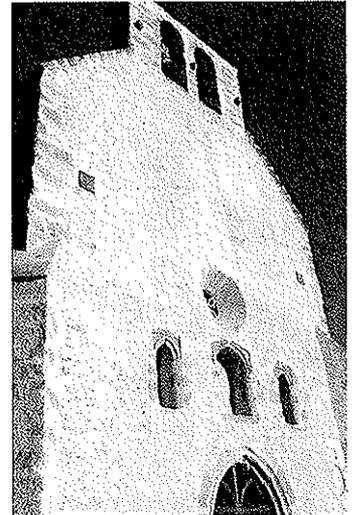
Les édifices religieux rénovés



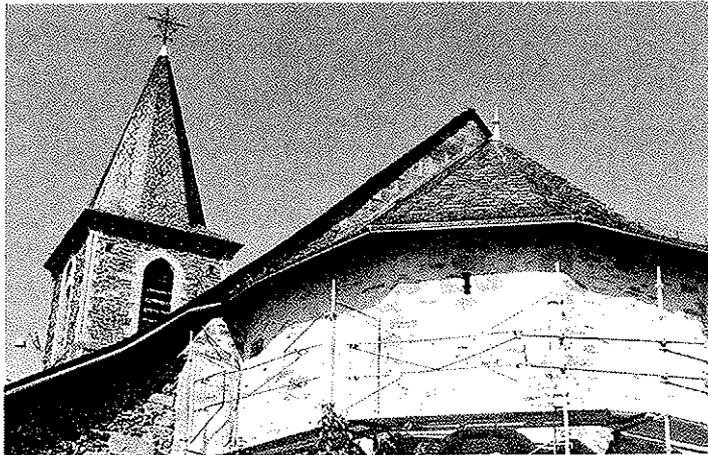
L'église d'Agnac

Lieux incontournables du patrimoine communal, les églises d'Agnac et de Flagnac ainsi que la chapelle de Flagnac méritaient bien une remise à neuf. L'église d'Agnac a été livrée aux mains expertes de l'entreprise locale de maçonnerie Guibert. Grâce à la technique du joint gratté notamment, cet édifice est mis beaucoup plus en valeur. Le coût des travaux est de 240 654 F. La chapelle de Flagnac a été elle aussi réno-

vée. Le montant des travaux s'est élevé à 257 447 F avec une subvention de 96 000 F. Quant à l'église de Flagnac elle est actuellement en pleine rénovation. Si l'entreprise Bousquet est intervenue sur la toiture, l'entreprise Lefevre est aujourd'hui en train de dégager les pierres en enlevant le vieux crépis et les vieux joints. Ces travaux sont placés sous l'autorité de l'architecte des bâtiments de France qui tient compte dans la rénovation du passé historique de l'abside. Le coût estimé est de 223000 F.



La Chapelle de Flagnac



L'église de Flagnac en travaux

OPAH et opération Façades

Initiée par la Communauté des communes de la Vallée du lot, l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH), prévue pendant les années 96, 97, 98 a permis à des propriétaires privés, qui ont obtenu des subventions conséquentes, de mener à bien la rénovation de leurs vieux immeubles. Ceci a eu pour effet d'augmenter sensiblement le parc locatif privé. Pour accompagner ces mesures, le conseil municipal a décidé d'octroyer une prime de 50 F par m² plafonné à 5 000 F, à chaque propriétaire identifié à l'intérieur des villages d'Agnac et de Flagnac et qui a choisi la technique du joint ou du crépi gratté pour refaire les façades.



Une des nombreuses maisons rénovées

Boucherie - Charcuterie
Guibert Frères
 15340 Cassaniouze
 Tél. 04 71 49 90 11
 et 12300 Flagnac
 Tél. 06 86 60 03 15

Conserves - Salaisons
 Charcuterie Maison
 Bœuf de race Salers
 Veaux élevés sous la mère
 Expéditions sur commande
 Demi-Gros

Qualité EXTRA

Hubert GUIBERT
 maçonnerie
 pierre - béton - crépis

NEUF - RENOVATION

AGNAC - Tél. 05 65 43 14 00

La politique du logement



La maison Romiguière

Un axe fort de l'engagement du maire et du conseil municipal était, dans le contexte difficile du Bassin, de maintenir, au moins, la population de notre commune à son niveau. Grâce à la réhabilitation des logements communaux, à l'aide apportée aux propriétaires privés pour la rénovation de leurs

immeubles, à l'achat de maisons et de terrains privés et maintenant au lotissement communal de Flagnac le pari est gagné. Au dernier recense-

ment Flagnac est la seule commune du canton à voir sa population augmenter.

La propriété Romiguière.-

Avec l'achat de la propriété Romiguière, 900 000 F, au centre de Flagnac, le conseil municipal a favorisé plusieurs pistes de développement. La première est la mise à disposition du pré et de la grange à l'association "-Hier, un village-", permettant ainsi le renforcement et la montée en puissance du spectacle d'été. Cette animation au rayonnement régional et même national est le meilleur vecteur publicitaire de notre commune. De plus la taxe sur les spectacles (5 F par spectateurs que reverse "-Hier, un village-" au budget communal) permet d'absorber une grosse partie de l'emprunt réalisé pour cet achat. Autre piste qui a été exploitée : l'habitat. La commune a mis à disposition de l'Office départemental HLM la



Le lotissement communal

maison Romiguière pour une durée de 30 ans. Cet organisme, qui a pris en charge la mise en œuvre de trois logements et en perçoit les loyers pendant 30 ans fixe ainsi trois familles au centre du bourg. De plus deux terrains constructibles issus de cette propriété ont été vendus, deux habitations supplémentaires dominent aujourd'hui le village.

Le lotissement de Bellevue.-

Surplombant le village, avec une vue imprenable sur la vallée du Lot, le lotissement de Bellevue est divisé en six lots. Vendus au prix de 70 F le m², 3 parcelles sont déjà achetées.

La maison Fleys.-

Dans le même cadre que la maison Romiguière, la maison Fleys, achetée par la commune, a été cédée à l'Office départemental HLM. Là aussi l'opération a permis d'installer une famille à Flagnac.

Presbytère de Flagnac.-

A l'automne 1995 l'apparte-

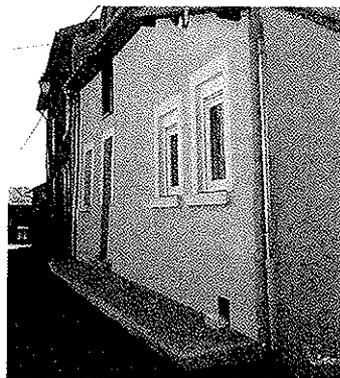
ment du rez-de-chaussée dupresbytère de Flagnac a été rénové. Le montant des travaux s'est élevé à 213 734 F.

Logements de l'école d'Agnac.-

Pour ce mois d'octobre 2000 les deux appartements de l'école d'Agnac, refaits à neuf, seront disponibles pour la location. Avec la forte demande locative enregistrée à Agnac, cette opération s'avérait nécessaire. Le montant des travaux est de 362 340 F HT, celui des subventions de 104 234 F.



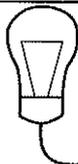
Les logements de l'école d'Agnac, auront désormais une entrée séparée et un parking privé.



La maison Fleys

SPAGNUOLO

DELMON



Electricité Générale
Dépannage
Eclairage Public

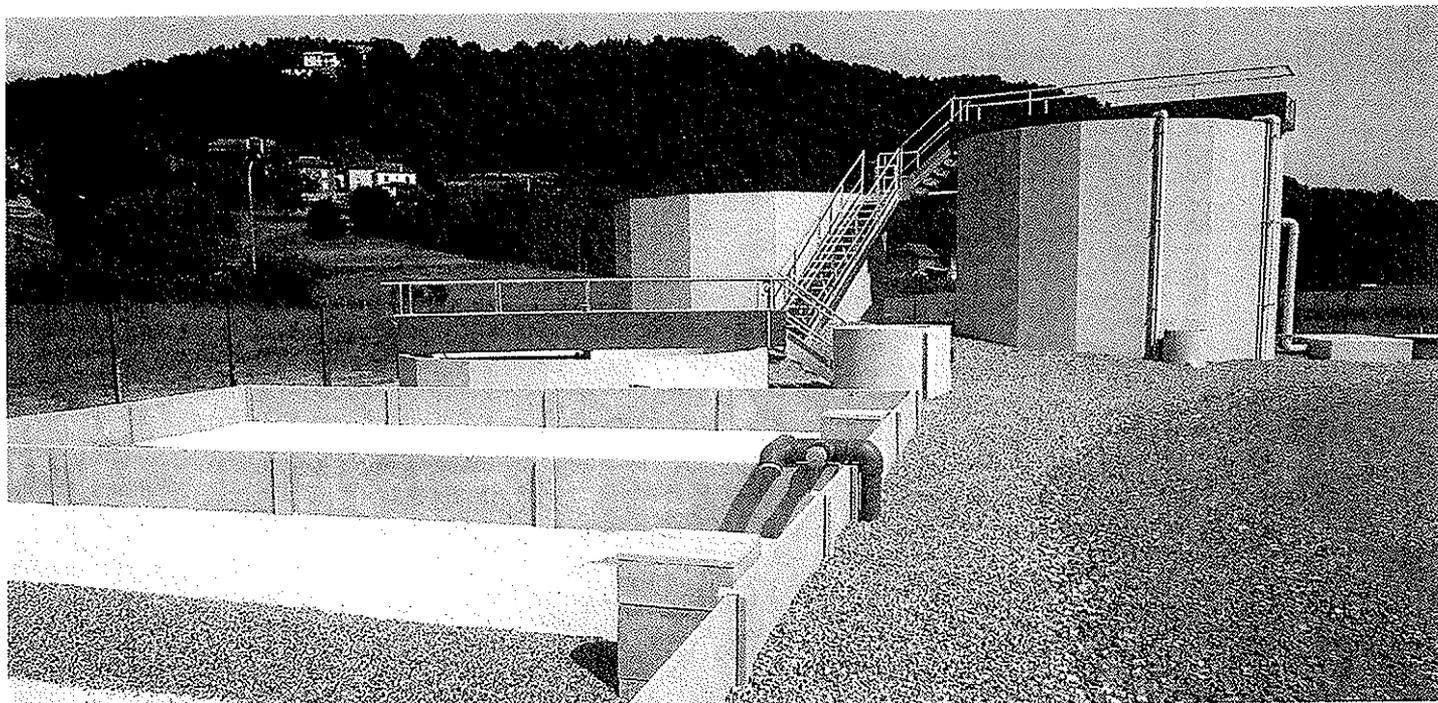
37, av. de Fontvergnès
12300 DECAZEVILLE
Tél. 05 65 43 35 39

Société Flagnacoise
de Plâtre
et Carrelages

COUDERC

Siège Social : le Foirail
FLAGNAC
Tél. 05 65 64 07 90

La station d'épuration à Flagnac



La station d'épuration

Parce que l'assainissement de nos villages est indispensable pour préserver l'environnement, il est nécessaire d'accroître les équipements. Cependant, vu le coût des installations et l'aspect accidenté de nombreux points de la commune, il n'est pas possible de régler d'un seul coup les problèmes liés au traitement des eaux usées et des eaux d'écoulements. (Lire aussi en page 10) Une grosse partie du budget 1997 a été consacrée à la construction de la station d'épuration de Flagnac.

La capacité de traitement des eaux usées pour 800 personnes tient compte de l'apport que peut générer le camping du Port-de-Lacombe et éventuellement le château de la Griffoulière. Quotidiennement la station

traite les effluents de Flagnac (250 personnes) et de Lacombe (40 personnes) où un poste de refoulement a été nécessaire. Le fonctionnement de la station nécessite une intervention hebdomadaire, au minimum, des

employés communaux chargés de l'entretien et du bon fonctionnement des installations.

Le montant des travaux s'est élevé à 3 330 130 F et a été subventionné à hauteur de 2 446 400 F.

La Collecte des ordures

Pour éviter les désagréments d'un stockage trop long dans les containers à poubelles, malodorants et inesthétiques le conseil municipal avait décidé de procéder à deux enlèvements les mardi et vendredi pendant les mois d'été. Pour permettre un environnement plus net, cette mesure vient

d'être étendue à toute l'année. Dans les hameaux la collecte s'effectue toujours une fois par semaine. Il n'est pas inutile de rappeler que seul les déchets ménagers sont acceptés. Les containers à verre, un à Agnac, un à Flagnac permettent de recevoir et de recycler cette matière. A la décharge de

Romiguière est installée une benne pour recevoir tous les déchets métalliques. Rappelons également que, pour le confort de chacun, il est souhaitable, là où il n'y a pas de container, de sortir les sacs poubelles le matin de la collecte.

DB
DESTRUELS BOUYGUES

ALIMENTATION ANIMALE
AGRICULTURE - JARDINAGE

Moulin de Limoux, 12300 FLAGNAC
Tel 05 65 64 00 55 Fax : 05 65 64 08 15
12700 CAPDENAC (Aveyron) - Tel : 05 65 80 80 20
15290 LE ROUGET (Cantal) - Tel : 07 71 46 14 45

COUVERTURE - ZINGUERIE
MENUISERIE / CHARPENTE
CLOISONS SECHES

Dominique

JOFFRE

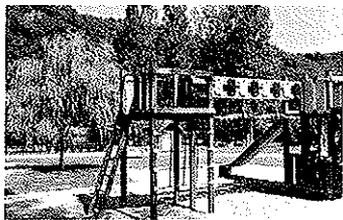
FLAGNAC - Tél. 05 65 64 05 80

Le camping du Port-de-Lacombe accueillant

Le 1er juillet 2000 le camping municipal du Port-de-Lacombe, classé 3 étoiles, a ouvert ses 97 emplacements et a été inauguré le 4 août par Anne-Marie Escoffier préfète de l'Aveyron. Inscrit dans le cadre du développement touristique qui peut aider notre région à générer une nouvelle économie, cet équipement permettra de fixer des touristes qui rayonneront bien sur aux alentours mais aussi sur notre commune. C'est la société Atlantis qui a été choisie pour gérer le camping et le restaurant. Si pour cette première année le taux de remplissage est moindre, il montera progressivement. Le rendement maximal pour ce type d'hébergement est prévu après quatre ans d'existence. Le coût du camping est de 2 617 639 F HT, subventionné à hauteur de 1 308 820 F. Les remboursements de l'emprunt de 1 300 000 F, réalisé pour cette opération, seront entièrement couverts dès la troisième année par le loyer versé par le gestionnaire.



Aires de jeux



A proximité du camping et du plan d'eau, deux espaces de jeux ont été aménagés. Le premier, combine plusieurs activités ludiques et s'adresse aux enfants de 7 à 12 ans. Le second est un terrain de jeu où des panneaux de basket ont été installés.

Pour promouvoir la commune Alexandra Girou emploi jeune

Depuis le 1er juillet 1999 Alexandra Girou, emploi-jeune, s'occupe de la promotion des activités de la commune et notamment du spectacle "Hier, un village-". Tout au long de l'année Alexandra a présenté aux clubs du 3^{em} âge une cassette vidéo de 20 minutes où l'on peut voir en grande partie le spectacle mais aussi le camping, la base de loisirs, les points touristiques de la

région. Alexandra était également présente au salon du tourisme à Toulouse, elle a mis au point une formule touristique de découverte de la région avec la société d'autocars Fitour et a aussi réalisé le livre historique de la commune qui a été distribué gratuitement à toutes les familles. Après un an de travail on peut penser que les premiers résultats sont là. En effet cette année le spectacle enregistre son record

de spectateurs avec plus de 17 000 entrées payées.






DECAZEVILLE

Plateau supérieur - parking Géant - ☎ 05 65 43 03 17

Paulette BROUZES

ALIMENTATION

BAR - Tabac

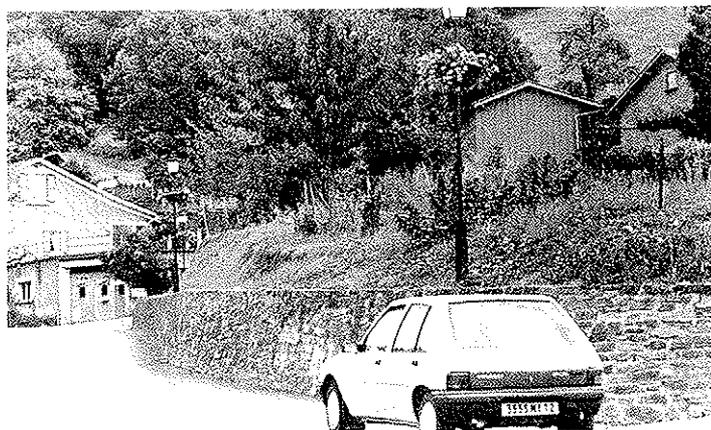
Place de l'Église
12300 FLAGNAC
Tél. 05 65 64 01 36

Une nouvelle route à Lacombe



A la Griffoulière, à la place de l'ancien chemin menant à la RD 963 une route a été réalisé pour permettre une meilleure régulation du trafic vers le plan d'eau et la base de loisirs du Port de Lacombe. Le montant des travaux s'est élevé à 294 864 F.

Elargissement de la route vers Almont



A la sortie de Flagnac, en direction d'Almont, la route a été élargie pour permettre une plus grande fluidité du trafic, notamment celui des camions. Les travaux ont eu lieu en 1996.

Carrefour du haut village d'Agnac



Pour faciliter l'accès au village d'Agnac depuis la route du cimetière, il convenait d'améliorer le croisement à la grange Bousquet. Ce fut fait en 1995 avec l'acquisition pour démolition de cette grange et l'élargissement de la chaussée.

Carrefour du Cayrou à Agnac



Réalisé en 1995, cette modification du carrefour du Cayrou a permis d'améliorer la sécurité pour les usagers de la route du cimetière et aussi d'aménager un espace de repos et de verdure. Le coût des travaux s'est élevé à 100 000 F avec une subvention de 29 000 F.

La Sécurité à Lacombe

De plus en plus de monde fréquente l'espace du Port de Lacombe. Devant l'augmentation du trafic et ses excès, le conseil municipal a décidé de réaliser deux ralentisseurs et d'inverser aussi les arrêts stops. La route prioritaire est maintenant celle qui conduit du village de Lacombe vers le camping et plus celle qui conduit de la D 963 vers le Lot.



Le Goudronnage



Tout au long de ce mandat le conseil municipal s'est attaché à répondre aussi aux besoins du quotidien. Avec notamment le goudronnage des routes communales, ce qui permet

d'avoir le réseau en état. Depuis 1999 les travaux d'investissements ont été transférés à la communauté des communes de la Vallée du Lot.

Une action au quotidien



Les employés communaux utilisent, selon un calendrier établi, le tracto-pelle mis à la disposition par la communauté des communes.

Les employés communaux, participent grandement, par leurs actions au quotidien, au bon fonctionnement de la vie de nos villages. De la collecte des ordures ménagères en passant par la tonte, la peinture, l'entretien des rues, l'ac-

cueil et les renseignements en mairie, la garde et les services aux écoliers, le ménage et bien d'autres tâches ponctuelles chacun œuvre efficacement à son rôle.



L'entretien des espaces vert et des rues est une des occupations majeures de l'été.



La clôture du pré du spectacle: une des réalisations des employés.

Bulletin Municipal FLAGNAC Août 2000
Tirage 450 exemplaires
Directeur de la Publication
Jean-Claude COUCHET
Imprimerie du Bassin DECAZEVILLE

**Jean-Louis
MONTBROUSSOUS**

Charpente - Menuiserie

Cloisons sèches

PAGAX - FLAGNAC

Tél. 05 65 64 00 27

12300 ALMONT les JUNIES

RCI

05.65.64.09.22 *Mon Carrossier*

**DEPANNAGE
ELECTROMENAGER - FROID
TOUTES MARQUES**

ROGER ALBOUY

La Prade - FLAGNAC

05 65 64 04 61

Mutualiser les énergies

Nous sommes tous farouchement convaincus qu'il faut défendre l'existence de l'entité administrative que représente la commune:

C'est à l'échelon communal que s'aménage le cadre de vie, que se développe une grande partie des services de notre vie quotidienne.

C'est également à ce niveau que s'exerce la solidarité, la convivialité, la vie associative.

Mais le monde a changé:

Nous sommes nombreux à quitter tous les jours notre commune pour les besoins de nos activités professionnelles. Nous n'hésitons plus à faire des dizaines de kilomètres pour faire nos achats, pour pratiquer nos loisirs, nous faisons parfois des centaines de kilomètres pour prendre des vacances.

Notre responsabilité d'élus nous impose d'adapter la gestion communale aux évolutions de notre société.

Il est des domaines où la commune ne peut plus agir seule, sans prendre le risque de se replier sur elle-même, de régresser.

Il est nécessaire de mutualiser les énergies, de concevoir ensemble certains projets pour mettre en valeur les atouts de notre territoire..

Il est indispensable de se regrouper pour obtenir les meilleurs financements.

Ce sont ces principes que nous avons défendus depuis la création de notre communauté de communes.

Même s'il est toujours possible de faire mieux, le bilan de ces années de coopération est, à mes yeux, tout à fait positif:

Nous avons participé à la création d'emplois avec la zone d'activité de Livinhac, les équipements touristiques...

L'O.P.A.H. a contribué à l'amélioration du cadre de vie.

Les salariés de la communauté de communes font un travail important d'entretien, notamment sur les sentiers de randonnée ...

Mais, nous devons rester vigilants:

La communauté de communes doit permettre de faire avancer les six communes de notre territoire, à travers des réalisations **validées par l'ensemble des élus, des réalisations à destination du territoire tout entier.**

C'est à cette tâche que devra s'atteler la nouvelle équipe intercommunale issue des élections de Mars 2001.

Nous utiliserons les quelques mois qui restent pour réfléchir et proposer un programme d'actions pour les six prochaines années, qui soit le programme de tout un territoire et non la juxtaposition de projets communaux.

Michel DELAGNES Président
de la Communauté de commune de la vallée du Lot

L'intercommunalité

SCHEMA INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT

Les problèmes d'environnement prennent une grande importance. La loi sur l'eau et ses délais d'application exigent un gros effort en matière de rejet des eaux usées. Les communes sont plus ou moins équipées dans ce domaine et très souvent des villages, des hameaux ou des résidences isolées polluent le milieu naturel facilitant le développement de germes microbiens.

La Communauté de Communes s'est engagée à financer une étude globale sur l'assainissement qui fera le point sur la situation existante et qui proposera les solutions techniques et économiques les mieux adaptées à toutes les situations de rejet des eaux usées dans le milieu naturel.

Le schéma d'assainissement doit aboutir à un zonage d'assainissement collectif, assainissement individuel ainsi qu'à un programme classé, par urgence ou priorité, des travaux.

Cette étude devra également recenser et intégrer les rejets d'eaux liés à l'exploitation d'activités agricoles, artisanales ou industrielles ainsi que les sources de pollution d'origine pluviale. La démarche s'inscrit dans la recherche constante de l'amélioration des eaux de rivière.

Le début de cette étude a été programmée pour le 15 juin 2000. Donc à partir de cette date, la population est informée que des interventions de techniciens pourront avoir lieu sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes et notamment sur notre commune.

Elles
BOUTIQUE

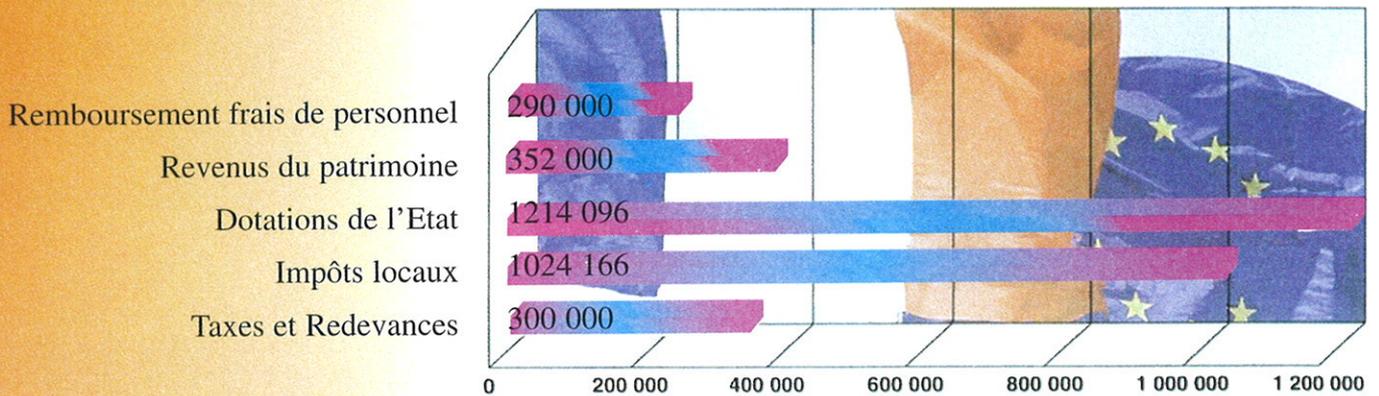
81, rue Cayrade - DECAZEVILLE -
Tél. 05 65 43 02 20

Madame ESPINASSE
ALIMENTATION

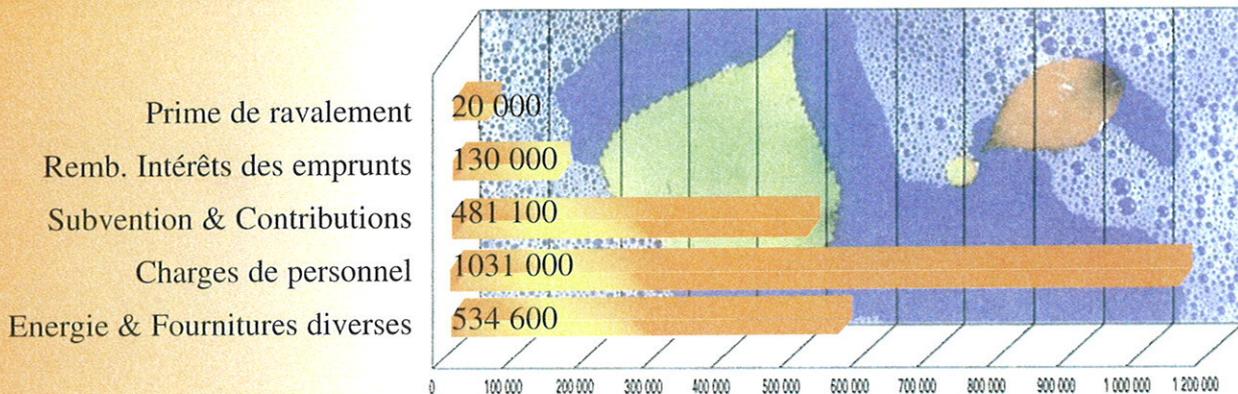
FLAGNAC

Tél. 05 65 64 01 43

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



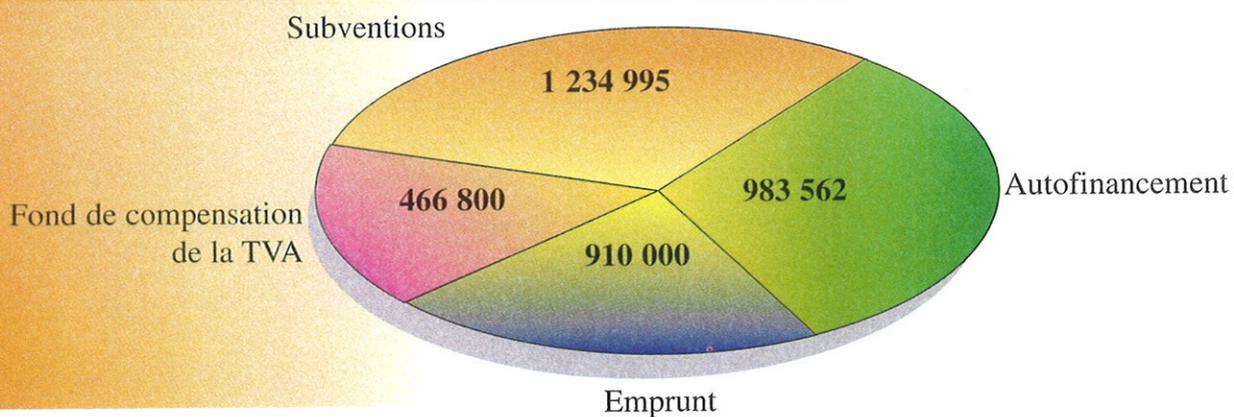
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



PROGRAMME INVESTISSEMENT

PROGRAMMES	MONTANTS
Remb. capital des emprunts	366 200 F
Acquisition petit matériel	38 000 F
Acquisitions foncières	223 162 F
Aménagement base de loisirs	100 000 F
Lotissement	650 000 F
Églises + Éclairage	230 000 F
Ecole Agnac	1 685 869 F
Logement école Agnac	450 000 F

PLAN DE FINANCEMENT



Etat civil 1999

NAISSANCES

A Rodez	BOUTONNET	Pauline	17	Mai	1999
A Decazeville	DELAGNE	Tristan	26	Décembre	1999
A Decazeville	DOMERGUE	Marjorie	21	Juillet	1999
A Decazeville	GARCIA Emmanuelle	Ambre	3	Août	1999
A Decazeville	LACOMBE	Annaïs	22	Décembre	1999
A Decazeville	RAMILLON	Iniès	12	Avril	1999
A Decazeville	SINGLARD	Margot	12	Août	1999

MARIAGES

BARROCO Christian, et PROST Sylvaine,	23 Janvier
BOUTONNET Stephane et BOUISSOU Delphine	21 Août
DALBIN Bruno, et MONBROUSSOUS Florence	3 Juillet
MARTIN Pascal, et BLANQUIS Véronique	14 Août
PIQUET Christophe et CAUFFET Carine	31 Juillet

DÉCÈS

ALRAN Lucien,	29 Mai
BERCLAZ Louis,	19 Novembre
CHOY André,	4 Avril
FLEURY Antonin,	15 Mars

TRANSCRIPTIONS DÉCÈS

DOMERGUE	Marjorie	21 Juillet
MARIE	Raymond	30 Novembre

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie

Heures d'ouverture au public :
Tous les jours de 8 h 30 à 12 heures.

Bibliothèque

La bibliothèque est à la disposition du public un samedi tous les quinze jours, de 10 h à 12 h.

Usine de broyage

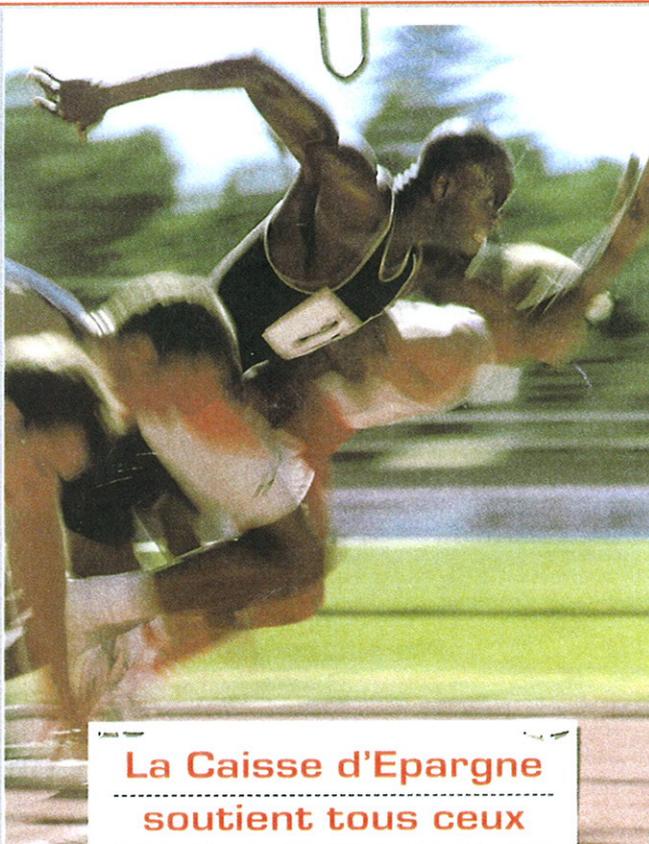
Les heures d'ouverture sont les suivantes :
8 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30
Une permanence est assurée le samedi matin.

C.A.F. Administratif :

Centre Social - Place Cabrol
Les heures d'ouverture sont les suivantes :
Mardi / Vendredi :
8 h 30 / 12 h 15 et 13 h 30 / 16 h 30
Mercredi : 13 h 30 / 16 h 30



CAISSE D'EPARGNE



La Caisse d'Epargne
soutient tous ceux
qui veulent
se dépasser